



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand  
pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

<p><b>CONSIGNES AU JURY</b></p> <p><b>EPREUVE EPI</b></p>
---

*La possession du permis de conduire D est obligatoire pour se présenter à cette unité professionnelle. Le candidat devra en justifier lors de l'évaluation ou le jour de l'épreuve.*

Durée totale maximum ..... 1H30

Nombre de points ..... 120

**Conditions de réalisation :**

Réalisation pratique de travaux liés :

- à la préparation d'un déplacement,
- à la prise en charge et la maintenance d'un véhicule.

Suivie d'un entretien avec les membres de la commission d'interrogation.

**Lieux :** de formation ou d'activité professionnelle

**Membres de la commission d'interrogation :**

☞ 2 examinateurs (un professeur ou formateur de la spécialité et un professionnel, à défaut un second professeur ou formateur de la spécialité).

**Organisation de l'épreuve :**

L'épreuve se déroule en deux phases

PHASE 1	
Préparation et gestion du déplacement	
DUREE	30 min maximum
NBR DE POINTS	60

PHASE 2	
Prise en charge et maintenance du véhicule	
DUREE	1h maximum
NBR DE POINTS	60

*La commission apprécie :*

- Le niveau de maîtrise des compétences professionnelles dans la préparation d'un déplacement, la prise en charge et la maintenance d'un véhicule,
- Les attitudes professionnelles manifestées notamment en ce qui concerne la sécurité,
- L'exploitation pertinente des informations et des ressources documentaires.

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs		CONSIGNES AU JURY	SESSION 2011
EP 1 – Phase 1 : Préparation et Gestion du déplacement, Phase 2 : Prise en charge et Maintenance du véhicule			
Durée : 1 h 30 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 6	Page 1/2

## PHASE 1

### Préparation et gestion du déplacement

#### Déroulement de l'épreuve

#### ORGANISATION

La commission choisit les activités à réaliser.

- D'organisation du déplacement,
  - D'identification du véhicule,
- Ou
- De gestion et réaction aux situations anormales.

#### CONSIGNES

- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Des situations sont proposées. Elles peuvent être enrichies, (préalablement à l'épreuve), à l'initiative de la commission, (particularités et anomalies à intégrer dans le scénario),
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

## PHASE 2

### Prise en charge et maintenance du véhicule

#### Déroulement de l'épreuve

#### ORGANISATION

La commission choisit les épreuves à réaliser, de prise en charge et de préparation du véhicule, d'utilisation du chronotachygraphe.

#### CONSIGNES

- Le candidat contrôle le véhicule à l'extérieur et à l'intérieur,
- Le travail est réalisé directement avec le véhicule sur plateau (en fonction du véhicule mis à disposition : autobus ou autocar),
- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Les matériels et documents suivants sont mis à disposition :
  - ☞ Les documents de bord (carte grise, livret et/ou carnet de bord, attestation d'assurance, carte violette ou attestation d'aménagement...),
  - ☞ Le chronotachygraphe et disque.
- Préalablement à l'épreuve, les examinateurs se concertent pour définir les particularités et anomalies à intégrer dans le scénario du sujet lié à cette phase,
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs		CONSIGNES AU JURY	SESSION 2011
EP 1 – Phase 1 : Préparation et Gestion du déplacement, Phase 2 : Prise en charge et Maintenance du véhicule			
Durée : 1 h 30 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 6	Page 2/2